



**Verdun Verniole Avocats**

## **L'évaluation des tiers dans le cadre de l'article 17 II de la loi SAPIN2 et des recommandations de l'AFA**

L'article 17 II de la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite loi Sapin 2, a obligé les entreprises domiciliées en France de 500 salariés et réalisant plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, à déployer un dispositif de conformité anticorruption.

Ce dispositif, qui comprend 8 mesures, oblige les entreprises « à *mettre en œuvre des procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques* ». Les recommandations de l'AFA sont venues préciser ces obligations en les approfondissant.

VERDUN VERNIOLE avocats propose à ses clients une prestation d'assistance méthodologique en deux volets :

- une identification des tiers de l'entreprise et leur discrimination selon les risques afin de choisir le mode d'évaluation qui s'y applique : pas d'évaluation, évaluation simplifiée ou standard,
- une application pour les évaluations standard d'un questionnaire administré par un logiciel « Eval'tiers ».

### **EVAL'TIERS, le logiciel d'évaluation de vos tiers**

#### **□ Présentation du logiciel et de ses fonctionnalités :**

EVAL'TIERS est un logiciel en mode Saas, qui permet au collaborateur en lien avec le tiers et sous contrôle du responsable de la conformité à adresser en ligne un questionnaire d'évaluation au tiers si l'évaluation standard a été choisie, le concernant. Ce dernier dispose d'un délai (ex 15 jours) pour répondre au questionnaire et il peut répondre en plusieurs étapes dans ce délai. Il est également relancé automatiquement par le logiciel.

Une fois le questionnaire renseigné, le logiciel cote les réponses et propose une notation. L'évaluation peut être positive ou négative, et dans tous les cas, l'évaluateur doit positivement valider le tiers. Cependant, si l'évaluation est négative, l'évaluateur doit motiver son acceptation et celle-ci peut (le cas échéant) être validée par le responsable conformité.

Le logiciel déclenche également des alertes selon certaines réponses (ex déclaration de conflit d'intérêts ou de présence de PPE, ou incohérence de réponses par contrôle de l'IBAN entre une domiciliation bancaire différente du siège de l'entreprise ou du lieu de la transaction) et ceci, même si l'évaluation est positive.

Ces alertes permettent, si le responsable conformité l'estime nécessaire, d'effectuer une enquête plus approfondie en utilisant les bases de données existantes sur le marché ou des cabinets spécialisés.

Le logiciel offre au responsable de la conformité un tableau de bord qui l'informe en temps réel du nombre d'évaluations réalisées ou en cours par les évaluateurs qu'il a autorisés.

EVAL'TIERS permet donc de manager l'information résultant de l'évaluation des tiers en la centralisant sur un seul outil. Il propose une aide à l'évaluation du tiers en fournissant une cotation du tiers, mais le choix de valider ou de rejeter un tiers malgré des évaluations positives ou négatives est documenté par la motivation écrite de l'évaluateur. Sa mise en œuvre s'inscrit dans un travail préalable d'identification des niveaux d'évaluation au regard des risques identifiés et ceci afin de répondre aux prescriptions de l'AFA.

Les informations recueillies des tiers sont protégées par des hébergements au sein de l'UE et la plateforme SaaS étant gérée par notre cabinet, les informations sont également protégées de réquisitions d'administrations étrangères (ex DoJ).

## Qui sommes-nous ?

Créé en 2002, Franck VERDUN conseille les entreprises depuis 2006 dans la mise en œuvre de leur politique de conformité. VERDUN VERNIOLE avocats a assisté des entreprises (ETI ou grandes entreprises cotées au CAC40) à se mettre en conformité aux piliers de l'article 17 II et notamment à la cartographie des risques et à l'évaluation des tiers.

59, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS – Tél. : 01 56 79 01 83  
[contact@verdun-verniole.com](mailto:contact@verdun-verniole.com) – [www.verdun-verniole.com](http://www.verdun-verniole.com)

**Verdun Verniole**  
avocats